



CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 7 AVRIL 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 08

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE - EXERCICE 2021

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
31 mars 2022	<b>19 AVR. 2022</b>	33	27	31

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 7 avril 2022 à 18h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Molière en séance publique sous la présidence de M. Yoann GNERUCCI, Premier Adjoint Maire.

**Étaient présents** : M. GNERUCCI, M. BACQUET, Mme NOURI, M. PRIARONE, Mme LOUISA, M. MASSON, M. BENHAMOU, Mme STEINMETZ, M. SAVIO, Mme BOUVARD, Mme LELEU, Mme TESSONNEAU, M. MERIMECHE, M. BESSERER, M. LÉMAITRE, Mme SCHWALLER, Mme METIVIER, Mme LEGRAND, Mme DEMONEIN, M. FABRE, M. BUSNEL, M. DAMO, M. FLECHE, Mme SUCHET, M. TISSIER, M. GUÉRIN, M. LUCHINI.

**Absents ayant donné pouvoir** : Mme Catherine PICQ à Mme Martine BOUVARD, Mme Marie-Line BIANCHI à M. Didier LEMAITRE, Mme Line KERGOURLAY à M. Ken TISSIER, Mme Claude ICHARD à M. Julien LUCHINI.

**Absents** : M. CAYRON, Mme AUZOLAT.

Secrétaire de séance : M. Elio DAMO

\*\*\*\*\*

Monsieur BACQUET soumet aux membres du Conseil Municipal le rapport suivant :

VU l'avis favorable de la commission extra-municipale finances publiques budget du 4 avril 2022,

Le projet du Compte Administratif du budget de la Ville pour l'exercice 2021 a été présenté aux membres de l'assemblée délibérante.

Conformément à l'article L 2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, M Yoann GNERUCCI a été élu président de séance.

Le compte administratif s'établit comme suit :

### Section de fonctionnement

Total des Dépenses 2021	Total des Recettes 2021
25 541 445,14 €	32 067 759,01 €

Résultat de l'Exercice 2021	6 526 313,87 €
Solde de Clôture 2020 reporté	6 169 948,98 €
<b>Résultat au 31/12/2021</b>	<b>12 696 262,85 €</b>

### Section d'Investissement

Total des Dépenses 2021	Total des Recettes 2021
7 433 141,73 €	5 356 024,08 €

Résultat de l'Exercice 2021	- 2 077 117,65 €
Solde de Clôture 2020 reporté	- 2 166 480,67 €
<b>Résultat 2021</b>	<b>- 4 243 598,32 €</b>
Restes à réaliser en Dépenses	1 568 747,09 €
Restes à réaliser en Recettes	1 127 027,26 €
<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>- 441 719,83 €</b>
<b>Résultat au 31/12/2021</b>	<b>- 4 685 318,15 €</b>

Le Conseil Municipal, après que M. le Maire se soit retiré et sous la Présidence de M. Yoann GNERUCCI :

**APPROUVE** le compte administratif du budget de la Ville pour l'exercice 2021, tel qu'il est proposé.

29 voix POUR, 2 voix CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Claude ICHARD),

A la majorité

ROQUEBRUNE SUR ARGENS, 7 avril 2022

Le Maire,  
Jean CAYRON

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).*

*le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*